

L'histoire orale et l'archiviste

Chantal de Tourtier-Bonazzi, réd., *Le témoignage oral aux archives—
De la collecte à la communication*. Paris: Archives nationales, 1990

Revue de Ronald Labelle

En France, comme ailleurs, l'histoire orale est un concept qui a attiré l'intérêt de nombreux chercheurs au cours des années récentes et il existe un grand nombre de publications qui présentent des résultats de collectes de témoignages oraux. Jusqu'à maintenant, il manquait cependant une méthode pratique traitant de l'organisation d'une enquête en histoire orale ainsi que de traitement des résultats. Les chercheurs français doivent donc se réjouir en voyant paraître *Le témoignage oral aux archives*, ouvrage collectif publié sous la direction de Chantal de Tourtier-Bonazzi, conservateur général aux Archives nationales de France.

Ce petit volume comprend de précieux conseils au sujet de la méthodologie de l'enquête et de la conservation des documents sonores, mais il ne s'agit pas que d'un manuel technique. Les chapitres écrits par Chantal de Tourtier-Bonazzi en particulier comprennent de nombreuses réflexions sur l'importance des témoignages oraux et la place que l'ont doit leur accorder dans les archives.

Dans l'introduction, l'auteure explique que pour l'historien la création d'archives orales est en général liée à un projet particulier, alors que l'archiviste mène une collecte systématique, pensant aux chercheurs futurs. Selon elle, l'archiviste ne travaillant pas dans le cadre d'une thématique précise peut laisser plus d'initiative à son témoin, alors que l'historien risque de paralyser le témoin avec ses questions pointues qui tentent de cerner un sujet précis. En traitant des forces et des faiblesses du témoignage oral, Bonazzi cite André Malraux qui disait: «Un témoin, c'est un témoignage, cinq témoignages, c'est de l'histoire».

Les autres auteures traitent dans les chapitres respectifs des techniques de l'enregistrement, de l'élaboration d'instruments de recherche, des droits à respecter et des locaux de conservation. On trouve même en annexe le texte d'un document officiel intitulé «Circulaire de 7 avril 1986 sur le traitement des documents sonores dans les Archives départementales et communales». Ce document, signé par le directeur général des Archives de France, dit entre autres que «l'uniformisation de la cotation et de la rédaction des instruments de recherche est un des principes fondamentaux de l'archiviste française». Au Canada, où l'on attend encore l'établissement de normes en

matière d'archives orales, on peut être surpris de voir qu'ailleurs les archivistes sont déjà rendus au stade de l'implantation de directives précises.

L'ouvrage comprend aussi un chapitre consacré aux expériences multiformes d'archives orales au sein des services d'archives régionaux, départementaux et communaux en France. On y trouve tantôt des recueils de «récits de vie» ou d'«histoires de vie» à caractère ethnographique, tantôt des recueils d'«ethnotextes» qui tentent de présenter le discours qu'une communauté tient sur elle-même, sur son passé et son présent. L'histoire orale connaît donc un grand essor en France et avec la prise de conscience qui s'effectue présentement parmi les groupes culturels régionaux un peu partout en Europe, on peut s'attendre à ce que les initiatives territoriales s'accroissent encore davantage.

En faisant référence aux sessions consacrées aux «nouvelles archives» lors du dernier Congrès international des archives tenu à Paris en 1988, Chantal de Tourtier-Bonazzi cite le Canada comme étant un des pays qui ont déjà beaucoup réfléchi et agi en matière de méthodologie de collecte et d'inventaire. Si l'on songe à la position marginale qu'occupe l'histoire orale dans le domaine de l'archivistique au Canada, on peut se demander sérieusement si nous méritons vraiment ce compliment. Enfin, les Canadiens auraient beaucoup à apprendre en se familiarisant avec les études accomplies en histoire orale en France et ailleurs et il est malheureux que peu de publications nous soient facilement disponibles. L'excellente bibliographie contenue dans *Le témoignage oral aux archives* nous apprend que sept colloques internationaux d'histoire orale ont eu lieu en Europe entre 1979 et 1990, mais que peu de publications en sont ressorties, si ce n'est que quelques volumes multigraphiés où sont reproduits les textes des communications. Il serait certainement souhaitable que les chercheurs en histoire orale au Canada prennent connaissance des initiatives qui se déroulent présentement en Europe. Comme point de départ, on ne peut faire mieux que de se procurer *Le témoignage oral aux archives*, publié par les Archives nationales de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris, France.

Ronald Labelle est professeur au Centre d'études acadiennes, Université de Moncton.